



# COUR PÉNALE SPÉCIALE



## AVIS AUX MEDIAS DU 29 novembre 2023

### **Audience publique d'ouverture du procès dans l'affaire Le Procureur spécial contre Azor KALITE et consorts le 05 décembre 2023**

L'Unité d'information et de communication de la Cour pénale spéciale (CPS) a l'honneur d'inviter les médias à couvrir l'audience publique d'ouverture de son deuxième procès dans l'affaire le Procureur spécial contre Kalite Azor, Charfadine Moussa, Antar Hamat et Wodjonodroba Oumar Oscar. Par l'arrêt n° 14 du 23 octobre 2023, la Chambre d'appel de la CPS a renvoyé cette affaire en procès devant la Section d'assises de cette institution judiciaire. Les inculpés cités ci-dessus et consorts sont accusés de crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

L'ouverture de cette audience publique aura lieu le mardi 05 décembre 2023 à 10h00 précise dans la salle d'audience de la CPS.

Avant l'ouverture de cette audience, 5 minutes seront accordées aux médias afin de prendre des photos dans la salle d'audience et de regagner la galerie du public. Pendant l'audience aucune prise de photo est autorisée.

**Nous invitons la presse nationale et internationale à couvrir cette audience et à en faire une large diffusion pour la communauté nationale et internationale.**

**Unité d'information et de communication de la CPS**